

Financement CPF

Mener à bien son projet professionnel grâce au CPF

Le permis de conduire financé avec les droits à la formation.

Dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, la possibilité de préparer son permis de conduire auto B (hors permis B1 et BE) ou groupe lourd, transport de marchandises (C, C1 C1E), transport de voyageurs (D, D1, D1E) fait partie des formations éligibles au CPF.

Ce dispositif est accessible à tous: Demandeur d'emploi, Apprenti de plus de 15 ans, Salarié sous contrat CDD, CDI, intérimaire, à temps complet, partiel, saisonnier, intermittent du spectacle, Travailleur indépendant

Demander un devis estimatif de vos besoins en nombre d'heures et du coût prévisionnel de votre formation à une **auto-école agréée Datadock**

Créer le **dossier de formation** sur le site www.moncompteactivite.gouv.fr

Permis à 1 € / jour

Notre auto école vous propose cette opportunité ouverte à tous

Avec 700 000 candidats reçus chaque année, le permis de conduire est le premier examen en France.

Parce qu'un grand nombre de jeunes de 15 à 25 ans n'ont pas toujours les fonds nécessaires pour le financement de leur formation à la conduite, l'Etat a mis en place le permis à un euro par jour.

L'objectif est simple : favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, à travers un système de prêt à taux zéro avec un remboursement d'un euro par jour.

Le coût total de la formation au permis de conduire ne change pas, mais l'établissement financier avance l'argent et l'Etat paie les intérêts.

Tous les jeunes qui ont entre 15 et 25 ans révolus peuvent en bénéficier, sous réserve que l'établissement financier accepte leur dossier.

Après avoir déterminé le nombre d'heures prévisionnel nécessaire, l'auto école établit un devis et un contrat pour la formation au permis de conduire.

Ce contrat servira à formuler la demande de prêt auprès d'un établissement financier. Le remboursement (30 Euros par mois) commence dès que la somme est débloquée

Nous collaborons avec les organismes tels que Pôle Emploi et la Mission Locale , Pass Région qui aident au financement du permis de conduire, ainsi qu'avec les organismes de formation des entreprises.

Nous acceptons les modes de financement tels que l'espèces, les chèques